



La Ville de Sainte Marie de Ré
recrute
UN AGENT D'ACCUEIL

La Mairie de Sainte Marie de Ré, commune dynamique de l'île de Ré de 3500 habitants, située entre mer et vignes, recrute un agent d'accueil. La commune est notamment reconnue Station Verte depuis 2002, classée Station de Tourisme depuis février 2009 et Village Étoilé depuis 2013.

MISSIONS :

Placé sous l'autorité de la responsable de l'administration générale et au sein d'une équipe de 3 personnes, l'agent est en charge des activités suivantes :

- Accueillir, orienter et renseigner le public sur place ou par téléphone ou par mail ; Apporter une première réponse adaptée, écrite ou orale, aux interlocuteurs de la structure et assurer, le cas échéant, le relai auprès des référents internes,
- Prise de message et transmission des messages ;
- Gérer la boîte mail " standard " (redistribuer les mails et les informations diverses)
- Affranchir et enregistrer le courrier départ/arrivée
- Tenir à jour le planning d'occupation des salles de la mairie
- Gérer les prises de rendez-vous pour les permanences élus
- Préparation des salles de réunion, le cas échéant
- Assurer en autonomie, sur demande de son responsable hiérarchique, des travaux de bureautique (rédaction et frappe de courriers, conception et suivi de tableaux excel, ...)
- Remplacement ponctuel sur les fonctions d'état civil

PROFILS RECHERCHES :

Vous avez le sens du travail en équipe et du service public. Vous faites preuve d'aisance relationnelle et rédactionnelle. Vous savez faire preuve de diplomatie et d'écoute. Vous êtes rigoureux et capable de faire le reporting nécessaire à la hiérarchie. Vous connaissez l'environnement territorial. Vous connaissez et respectez les devoirs du fonctionnaire territorial notamment le devoir de réserve (confidentialité et discrétion). Vous maîtrisez les outils informatiques.

A seulement 10 minutes du pont de l'île de Ré, vous bénéficiez du tarif salarié (environ 50 centimes le passage) tout au long de l'année. Vous accédez à l'ensemble des prestations sociales du CNAS.

Merci d'adresser vos candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes), avant le 21 février 2025

Madame le Maire – MAIRIE – 32 rue de la République – CS 20010 – 17740 Sainte Marie de Ré ou par mail à rh@saintemariedere.fr